

L'entretien d'embauche

Avis d'experts : Le candidat doit-il envoyer un mail de remerciement après l'entretien ?



Pratique peu courante et souvent délaissée par les candidats, le mail post-entretien est pourtant une étape importante du processus de recrutement, au même titre que le CV et de la lettre de motivation. Comment bien rédiger un mail ? Va-t-il être pris en compte lors du choix des recruteurs ? Quelles erreurs éviter ? Nos experts vous éclairent sur ce sujet.

« N'attendez pas trop et adressez-le sous 48h ! » - Sara Lapillonne-Hecquet, Consultante RH chez Eriva RH



« L'e-mail de remerciements est très peu utilisé et pourtant, c'est un atout pour vous différencier des autres candidats. N'attendez pas trop et adressez-le sous 48h ! Soyez synthétique (5 à 8 lignes suffisent amplement), précis et efficace. Remerciez votre interlocuteur pour la qualité de l'échange et renouvez votre intérêt pour le poste. Résumez les missions et les objectifs pour montrer que vous en avez bien compris les enjeux. Ainsi, mettez en avant les éléments clés ayant particulièrement retenus votre attention.

Sans oublier une relecture du contenu avant l'envoi, afin d'éviter toute erreur de grammaire et d'orthographe ! »